



## Charte

### Union des Jeunes Euro-Maghrébins

Nous, citoyennes et citoyens maghrébins et européens d'origine maghrébine, décidons de prendre notre destin en main et de contribuer à l'édification d'un Maghreb uni et démocratique.

Nous nous sommes structurés en un mouvement fédérateur, appelé l'Union des Jeunes Euro-Maghrébins. Nous sommes animés par les valeurs universelles : Droits humains, Démocratie, Etat de droit et Justice.

L'UJEM milite pour l'édification d'un ensemble Nord-Africain fondé sur la liberté de circulation des personnes et des biens et la pratique des pluralismes politiques et culturels.

L'UJEM entend, parallèlement à la promotion de l'unification du Maghreb, jeter des ponts entre les citoyens du Maghreb et d'Europe dans une conscience commune de paix et de tolérance.

Devant les effets de la mondialisation et ses enjeux vitaux, l'unité maghrébine relève d'une nécessité humaine et matérielle. Dans cette phase d'incertitudes au Maghreb, nous sommes prêts à affronter les défis actuels et futurs afin de préserver les populations de la misère, des inégalités et des tentations de repli. Nous vivrons demain, dans vingt ou trente ans, dans un monde et un Maghreb différents. Pour que ce monde et ce Maghreb soient viables, nous agissons en vue du changement et pour l'innovation.

Nous nous fixons les principes et les objectifs suivants :

#### **Principes démocratiques**

- Promouvoir l'application de l'Etat de droit et l'amélioration des conditions politiques, juridiques et électorales au Maghreb.
- Défendre le respect de l'alternance politique à travers des élections libres et transparentes.
- Promouvoir le principe de séparation entre la politique et la religion au Maghreb.

- Condamner l'usage de toutes les formes de violence pour accéder et/ou se maintenir au pouvoir.
- Condamner toutes les formes de totalitarisme politique, idéologique et religieux.
- Conjuguer les efforts de la société civile maghrébine (partis, syndicats) pour la défense des droits humains.

### **Droits humains et éducation**

- Œuvrer pour l'accès de tous à une éducation de qualité et à la formation, basées sur les principes d'égalité et permettant l'épanouissement et l'ouverture sur le monde.
- Promouvoir l'éducation aux droits de l'Homme, en conformité avec les instruments du droit international les plus récents ; contribuer à protéger l'intégrité physique et la dignité de la personne.
- Défendre le droit d'accès à l'information publique.
- Promouvoir et contribuer à l'égalité entre hommes et femmes en instaurant une parité entre les sexes.
- Condamner et combattre toutes formes de racisme et d'extrémisme.
- Agir pour la défense du droit d'asile au sein de l'espace maghrébin.
- Œuvrer pour une société maghrébine tolérante, consensuelle, diverse et pacifique.
- Faciliter la mobilité des jeunes au sein de l'espace maghrébin.
- Réaffirmer le droit des citoyens maghrébins à une justice indépendante et impartiale, à la Sécurité et à l'accès à des services de santé de qualité.

### **Unité et citoyenneté**

- Sensibiliser et mobiliser les citoyens maghrébins ou d'origine maghrébine, partout dans le monde, sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans la construction d'un Maghreb uni et démocratique.
- Mobiliser l'opinion publique maghrébine pour la promotion du dialogue, de l'unité et la coopération entre les peuples et les forces vives du Maghreb.
- Promouvoir une culture citoyenne active et responsable au Maghreb.

### **Libertés, cultures et diversités**

- Œuvrer pour la promotion de toutes les cultures et de toutes les langues maghrébines.
- Protéger la liberté de croyance, de conscience et de pensée.
- Défendre la liberté de presse, de publication et le droit d'accès à des médias de qualité.
- Défendre les libertés individuelles et collectives.
- Renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les citoyennes et les citoyens d'Europe et du Maghreb.

## **Economie et développement**

- Promouvoir la mise en place des mécanismes nécessaires à combattre la corruption, le clientélisme et le népotisme des autorités au Maghreb.
- Promouvoir le développement territorial décentralisé à travers la coopération entre les régions maghrébines et la mise en place de pôles territoriaux frontaliers de coopération économique.
- Œuvrer pour la mise en place d'une monnaie et d'un marché commun maghrébin.

Fait à Paris, le 12 novembre 2005,

Modifié à Oujda, le 13 février 2017